L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 13 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

XI—Suite.

Henri IV tournait comme un lion autour de son camp, cherchant une issue et faisant des pointes, tantôt à gauche, tantôt à droite. Il s'ensuivait des escarmouches qui toujours coûtaient la vie à quelques-uns des siens. Toutes les routes étaient bien gardées; quant à franchir la rivière, où la surveillance était moindre, il n'y fallait pas songer; la puissance du flot s'opposait à toute fuite que l'on eût tenté sans bateaux.

—Mordieu! disait le roi, je ne sais pas comment je sortirai d'ici, mais j'en sortirai!....

Et son assurance donnait de l'espoir à tous les autres.

Un soir, un homme se présenta aux avant-postes et demanda à parler au roi. Cet homme portait un bissac sur l'épaule, mais quoiqu'il fût vêtu d'une méchante souquenille, il avait un air franc et hardi qui prévenait en sa faveur.

—Qui es-tu, toi? lui demanda un officier.

—Je suis quelqu'un que le roi ne sera pas fâché d'avoir vu quand il saura ce qui m'amène.

—Ne peux-tu pas me le dire, à moi? Je le lui rapporterai fidèlement.

—Sauf le respect que je vous dois, mon capitaine, ça m'est impossible.

L'officier qui se méfiait et qui craignait que leurs ennemis n'eussent dépêché quelqu'un des leurs pour se débarrasser du roi, ne savait quoi répondre. L'homme restait tranquillement appuyé sur son bâton.

—C'est que, reprit l'officier, on ne parle pas au roi comme on parle à son voisin!...

—J'attendrai, puisqu'il le faut, mais certainement quand il aura causé avec moi, le roi Henri regrettera le temps que vous m'avez fait perdre.

L'homme avait la physionomie si honnête, et il s'assit d'un air si tranquille au pied d'un arbre, tirant de son bissac un morceau de pain bis et un oignon pour souper, que l'officier se décida. Qui sait! se disait-il, cet homme a peut-être quelque bon renseignement à donner!

—Eh bien! suis-moi, reprit-il enfin.

Le paysan ramassa son bissac et son bâton qu'il avait jetés auprès de lui et suivit l'officier.

Celui-ci le mena au capitaine des gardes qui adressa au nouveau venu les mêmes questions et en obtint les mêmes réponses. C'était au roi et au roi seul que l'homme voulait parler.

—Mais puisque le roi et moi, c'est tout un! dit le capitaine.

—Oh! que nenni! Vous êtes capitaine, vous, et lui c'est le roi... Vous voyez donc bien que vous et le roi ça fait deux!

Le capitaine, vaincu par ce raisonnement qui était sans réplique, alla prévenir le roi Henri qui tristement, à part lui calculait le nombre de jours qui le séparait encore du moment où il lui faudrait tenter une sortie désespérée.

—Eh! qu'il entre! cria-t-il, c'est peut-être un avis que l'on m'envoie pour m'avertir qu'on marche à notre secours!

Le paysan fut introduit. C'était un gars bien découplé qui avait le regard fier et paraissait avoir une trentaine d'années.

—Que me veux-tu? dit le roi, parle, je t'écoute.

—Je sais que vous et vos gens vous ne pouvez pas vous tirer d'ici.... Eh bien, moi je me suis mis en tête de vous en faire sortir, parce que je vous aime.

—Et pourquoi m'aimes-tu?

—Parce que vous êtes un brave soldat, toujours le premier au feu, et ne vous ménageant point, ce qui m'a donné l'idée que vous seriez un bon roi, doux au pauvre peuple.

—Bien pensé, mon garçon, mais par quel moyen prétends-tu me faire sortir d'ici?... Ah! tu sais! pas seul? Tous avec moi, ou je reste avec eux.

—Voilà qui est parler en roi et ça me prouve que je ne me suis pas trompé en venant ici.

—Tu crois donc que tu peux nous tirer tous ensemble de ce bois maudit?

—C'est bien ainsi que je l'entends.

—Alors, vite.... Par où?

—Par la rivière.

—Une rivière si large et si profonde que personne ne la pourrait passer.... Tu perds la tête!...

—La tête tient sur mes épaules.... Et il y a même de bons yeux à cette tête pour vous servir.... Et le gué de cette rivière, est-ce qu'il est fait pour les chèvres et les moutons seulement?...

—Il y a donc un gué à cette rivière et tu connais ce gué?

—Pardieu! si je ne le connaissais pas pourquoi serais-je ici?

Henri IV faillit embrasser le paysan.

—Et tu vas nous y conduire?

—Dès que vous voudrez. Il est bon même de n'en tenter le passage que la nuit. On fait moins bonne garde aux environs.

—Est-ce qu'il y a aussi des ennemis de l'autre côté?

—Oui, derrière un petit bois qui vous les cache.... mais pas comme ici.... une troupe quasiment le double de la vôtre.

—Ce n'est rien, on lui passera sur le ventre.

—C'est ce que je me suis dit.

—Vite, faites lever le camp! cria le roi.

Alors se ravisant et de la main touchant le bras de celui qui s'offrait pour guide:

—Tu dis vrai au moins? Ce n'est pas pour me tromper que tu es venu ici et nous mener tous à quelque piége?

—Vous ferez mettre à mes côtés deux cavaliers, le pistolet au poing, et à la moindre apparence que j'ai menti, donnez leur ordre de me casser la tête tout uniment. Mais si par contre je vous fais passer le gué sans mésaventure, j'aurai bien le droit de vous demander quelque chose?

—Demande-moi ce que tu voudras! Je viderai le fond de ma bourse dans ta main.

Gardez la bourse, messire. Ce que je veux, c'est un cheval et une épée et le droit de me battre avec vous.

—Parbleu, c'est dit!... Je te garderai à mon côté.

Aussitôt que la nuit fut tout à fait venue, les gens du roi levèrent le camp sans bruit, et quand toute la troupe fut rangée en bon ordre, le paysan prit la tête du cortége et s'enfonça tout droit devant lui, à travers bois. Les soldats suivaient à la file le long d'un sentier étroit qui faisait vingt détours et gagnait le bord de la rivière par l'épaisseur de la forêt. Le guide y trottait comme un lièvre sans hésiter jamais, bien qu'il y fit noir comme dans un four. Quand on débouchait dans une clairière, on apercevait au loin, çà et là, des points rouges qui piquaient la campagne comme des étincelles; c'étaient les feux allumés par l'ennemi. Ils formaient un arc de cercle autour de la forêt. Des refrains de chansons apportés par le vent arrivaient à travers l'espace. On voyait que ces gens-là avaient le ventre plein tant ils étaient bruyants et gais. Du côté du roi on observait un silence profond.

A l'orée du bois, tout à coup, on découvrit la rivière dans un endroit où les branches faisaient une ombre noire sur l'eau. Le paysan, qui jusqu'alors avait marché à grandes enjambées sans souffler mot, s'arrêta et chercha avec grand soin, ordonnant à tout le monde de rester immobile.

—Vous comprenez, dit-il, qu'il ne faut pas que je me trompe et que je vous expose à tomber avec moi dans quelque trou.

A la vague lueur que reflétait la surface polie de l'eau, il avisa au bout de quelques pas un gros saule tout creux suivi d'un autre plus petit dont le courant mouillait les racines.

—N'y a une grosse pierre plate un peu de côté, sous l'eau, c'est là, reprit-il.

Il plongea un bâton, chercha et trouva la pierre.

—Bon! fit-il, nous pouvons passer.

Et le premier il entra dans la rivière. Tout le monde y entra après lui.

On eut bientôt de l'eau jusqu'aux hanches. On commençait à distinguer confusément le bord opposé.

—Dans un instant, reprit le guide du roi qui tâtait toujours le fond de la rivière avec son bâton, on en aura jusqu'à la ceinture, puis un peu plus loin, presque jusqu'aux épaules. C'est le plus mauvais endroit, mais il n'est pas long. Par exemple, il faudra tenir vos bras en l'air pour que la poudre ne soit point mouillée. Il est vrai que les cavaliers peuvent prendre en croupe les hommes de pied.

—Il pense à tout ce gaillard-là! dit le roi.

Ainsi que le guide l'avait annoncé, on se trouva bientôt au plein milieu du courant qui arrivait alors au poitrail des chevaux. Quelques pas plus loin, l'eau monta presque au niveau des selles; puis insensiblement le fond de la rivière s'éleva. A dix pas du bord, les chevaux n'avaient plus d'eau que jusqu'aux jarrets.

—Vive Dieu! dit le roi en mettant le pied sur la rive, tu es un brave garçon!

La nuit finissait en ce moment. La crête des collines commençait à se dessiner sur l'horizon qui blanchissait et de pâles lueurs montaient dans le ciel.

—Voici la bonne heure pour surprendre une troupe ennemie, dit le paysan; elle est alourdie par la fatigue, et le froid du matin la saisit.

—Comment sais-tu cela, toi?

—Est-ce que je n'ai pas fait la guerre pendant six ans? Une blessure m'a contraint de quitter le mousquet.

Les compagnons du roi se rangeaient déjà en ligne de bataille sur la rive, chaque homme ralliant son guidon.

—Là, dit le paysan en s'adressant au roi qui se haussait sur les étriers pour voir plus au loin, vous savez, sire, ce que vous m'avez promis?

—Un cheval et une épée? Tu vas être content.

Henri IV fit signe à un de ses officiers et on amena un cheval tout harnaché au paysan.

—Le brave soldat qui le montait a été tué l'autre jour, reprit le roi; ce sera à présent comme s'il n'était pas mort.

En ce moment on devinait plus qu'on ne le distinguait un certain mouvement derrière le petit bois.

—Voilà le camp des ligueurs qui s'éveille, dit le paysan, et il se mit à brandir l'épée en rassemblant les rênes de sa monture.

—Toi qui connais le pays, que faut-il faire? où faut-il prendre? demanda [illegible]

n'avons qu'à suivre la pente pour tomber sur elle... Donc, prenons par le plus court et chargeons.

—Bien parlé!.... Tu t'appelles?

—Paul-Samuel, et je suis du bourg de Montestruc, dans l'Armagnac.

—Eh bien! charge, Paul! et au galop!

Le paysan piqua des deux et partit comme un trait, l'épée haute, en criant: Tue! tue!

Le bois fut franchi en un instant. Comme Paul l'avait dit, ce n'était qu'un rideau de feuillage, et les gens du roi, ayant à leur tête Henri IV et son guide, arrivèrent sur l'ennemi comme une avalanche en dévalant par la pente du vallon. La plupart des chevaux étaient encore au piquet; quelques sentinelles lâchèrent des coups de mousquet au hasard et prirent la fuite. Une escouade de gens de pied qui allaient à la maraude essaya de résister et fut culbutée, et en un clin d'œil on aborda le front du campement. Tout y était en confusion. Cependant, à la voix de quelques officiers, des hommes se rallièrent à la hâte et se mirent en défense. Paul les aperçut et, les montrant du bout de son épée à ceux qui le suivaient, fondit sur eux en criant de nouveau: Tue! tue!

D'un revers de son arme il abattit le cavalier qui lui faisait face, perça la gorge d'un autre et plongea au plus épais de la troupe.

Tout céda au choc des royalistes, comme cède un mur de planches au choc d'un torrent, et tout passa. Au bout d'un quart d'heure, le roi était en pleine campagne, à l'abri de toute poursuite, et déjà rejoint par des partisans qui désespéraient de le revoir.

Quand on fut à la couchée, le roi fit approcher Paul Samuel et lui donnant l'accolade en face de tous ses officiers et de ses gentilshommes:

—Messieurs, leur dit-il, voici l'homme qui m'a sauvé; tenez-le pour votre frère et votre ami. Quant à toi, Paul, je te donne la seigneurie de Montestruc, dont tu prendras le nom, et je te fais comte de Chargepaul, en souvenir de ce que tu as fait dans cette bonne journée. Les lettres patentes qui te confèrent ce titre et cette terre te seront expédiées, revêtues de ma signature et de mon sceau royal, en bonne et due forme. Et de plus, je prétends que tu aies dans ton écu, pour être celles de ta maison, des armes parlantes qui rappellent ton action et tes paroles. C'est pourquoi tu porteras d'or, parce que tu as fait voir un cœur pétri dans ce métal, avec un cheval galopant de sable en mémoire de celui que tu montais, le chef de sinople qui sera l'emblème du bois où tu t'es jeté le premier, et timbré d'une épée d'argent en pal en témoignage de celle que tu brandissais et qui, vive Dieu! brillait comme une flamme à la clarté du matin. Quant au cri de ta maison, tu l'as poussé toi-même, si bien qu'en exergue tu pourras faire graver ces deux mots qui, dans leur brièveté, en disent plus que de longues phrases: *Tue! tue!*

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer au marcheur et à passe [illegible] CAMELIA.

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai — Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ.

T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Caire et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

8 août—6m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.

2 juillet—5m. — No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les Jeudis à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN HEINN, capt. ED. BURKE et J. O. Joffrion, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp, N. O. DONOHUE. — 20 janv

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE.

R. SINNOTT, capitaine, GEO. C. HAMILTON, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp. HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas. BRITTON & EPPLER, 108 rue Commune. ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 déc—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA.

W. Burton, capitaine. J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 108 de la rue de la Commune.

5 août.—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mercredis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA.

C. C. Picket, capitaine. T. H. Muggah et S. Derbes, commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas. LOW & McPEAKE, No 46 de la rue du Camp.

14 janv

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 27 janvier, à 5 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Fausse-Pointe, St Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA.

Capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas.

28 janv—2f

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 22 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine P. Mc. Elroy.—Commis, P. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

14 mai—9m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 8 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.

18 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine. Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Bais; commis J. L. Boyd,

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

1 jan—6m

Paquebot de la Côte et du Collège Point.

Trois fois la semaine.

Le steamer WAWENOCK, THEODULE ELFERT, Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 9 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le fret n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.

5 fév—2m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Barre, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY.

[illegible] marcheur, capitaine Fred Probst, C. C. Tesmayot et A. [illegible], commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il descendra ses voyages jusqu'aux Forts.

4 déc—

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à [illegible]

PAQUEBOTS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible]

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 55 Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent,

nov—6m — Coin des rues Canal et [illegible] N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

[illegible] NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, [illegible]

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour fret ou passage (excellents aménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

31 mai—1an

STEAMERS—LIVERPOOL.

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, [illegible]
STATE OF MINNESOTA, [illegible]
STATE OF ALABAMA, [illegible]
STATE OF VIRGINIA, [illegible]
STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible]
STATE OF GEORGIA, [illegible]
STATE OF NEVADA, [illegible]
STATE OF FLORIDA, [illegible]
STATE OF INDIANA, [illegible]

La compagnie [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer STATE OF ALABAMA partira de son quai, poteau 21, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, 6 février 1875.

S'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents, [illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BRÊME, via la Havane et Southampton.

Devant partir le MERCREDI, 17 février, à 7 heures du matin.

Le navire à vapeur allemand HANNOVER, Capitaine F. HEIMBERK, partira de son wharf, poteau 41, Quatrième District, comme il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO.

11fév—4uit — 42 rue de l'Union.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous. [illegible]

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: [illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême: Chambres $150 en or. Entrepont [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: [illegible]

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

5 août—1an — Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer HUDSON, Gager, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 14 février, à 8 h. A. M.

Passage ... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,

mai—1an — Rue Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. R. Sherwood.
CITY OF MERIDA.......Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA.......Capt. T. J. Phillips.

Le steamer CITY OF MERIDA, Commandant J. W. Reynolds, partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, [illegible] février, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz........ $60 en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 18 mars.

12 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. [illegible]
YAZOO, do. L. D. Barrett. [illegible]
TONAWANDA, do. C. C. Wiltbank. [illegible]
C. W. LORD, L. Colton. [illegible]

Départ, VENDREDI, 12 février, à 8 heures P. M. Le beau steamer de 1ère classe, YAZOO, L. D. Barrett, commandant, partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.) [illegible]
Passage pour Philadelphie [illegible]
Billet donné à New-York pour tout le voyage [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier.

4 nov—1 an.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 7 Février 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Acebedo Francisco
Ayert J.

B
Baffraye Paul Jules
Bellide Carlos
Brismé Paul
Begnioli [illegible]
Bologno Giuseppe
Bourdon Jacques

C
Clavedio Cantoni
Cauhape Théo
Caselar P
Calderaro Bartolomeo
Cesano Giovani
Cioffi Giocondo
Colosoon Constantine

D
De Roaldès Arthur
Dupuy Léon
Duran [illegible]

F
Filleaud J. F.
Fasaniaro Giuseppe
Flemming A.
Fernandez Victoriano

G
Gavina Francesco
Gandola [illegible]
Gioberti Lucia
Gerbasse Ferdinando
Gelpi Geronimo J
Gonzales Manuel D.

M
Masi Vincenzo
Marier Victore
Martinez Felix
Marcelle Francesco
Mailhes Jean
Ménard J.
Monsaier Guillaume
Monlong Jean

N
Normand Jean

O
Osterman D. M. fils
Olivieri Vincenzo

P
Pasco Nicola
Palmisano Concetta
Paradis Augusta
Perrard Joseph
Pazzera Lorenzo

R
Raband Louis E.
Rizzuto Pietro
Rethers Mr.

S
Sauvestre Henne
Scholdecker Emile
Sola Lorenzo

T
Tel Miguel Léon
Trenotie André

W
Wehrli Louis

Z
Zorlane Mr.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

A partir du 15 Novembre 1874.

[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ÉTAT ANNUEL.

[illegible]

30 Juin 1874.

[illegible]

R. M. DAVIS, Président.

A. GRASSER, Secrétaire.

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

ÉTAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

ASSURANCES.

FACTORS AND TRADERS' Insurance Company,

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union

[illegible]

ASSURANCES.

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Mechanics' and Traders'

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 166, RUE DU CANAL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

No. 150, Rue du Canal.

[illegible]

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

BILAN DE LA BANQUE GERMANIA NATIONALE A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque de l'Union Française.

[illegible]